

Risque lié à l'ambiance lumineuse

FICHE « DANGERS »



Au travail, il est nécessaire d'avoir un éclairage suffisant pour pouvoir exercer ses activités. Qu'il soit naturel ou artificiel, on ne peut se passer de cet éclairage, notamment afin de pouvoir assurer une production continue (par exemple lors du travail de nuit).

Le risque lié à l'ambiance lumineuse est lié non seulement **aux caractéristiques de l'éclairage** (par exemple le niveau d'éclairage, le type d'éclairage ...), mais aussi **à la tâche à effectuer** (par exemple travail minutieux, précis ...) ainsi qu'**aux caractéristiques de l'opérateur** (par exemple l'âge, l'état visuel de l'opérateur...).

Liste des dangers possibles liés au risque lié à l'ambiance lumineuse

- **Quantité ou qualité de la lumière inadaptée selon la tâche effectuée** (en fonction des caractéristiques de l'éclairage utilisé : naturel/artificiel, éclairage direct/indirect/diffus...)
- **Éblouissement**
- **Zones d'ombres sur le poste de travail**

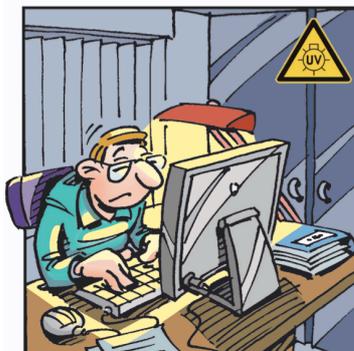
ZOOM SUR... la mesure de l'éclairage

On distingue :

- l'éclairage naturel :

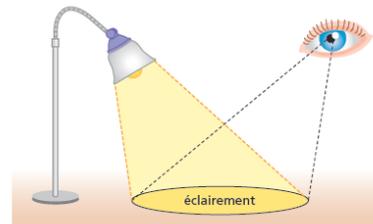


et - l'éclairage artificiel :



► **Le niveau d'éclairage** représente la quantité de lumière sur une surface ou sur le sol (ce niveau se mesure avec un luxmètre et s'exprime en lux).

Le code du travail donne des recommandations en matière de niveau d'éclairage des locaux professionnels en fonction des tâches à effectuer.



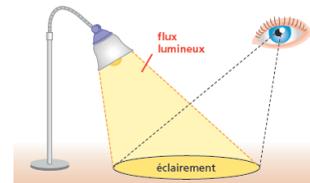
Exemples de valeurs recommandées:



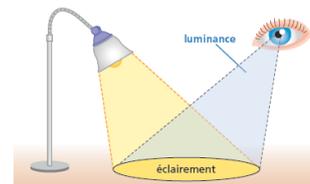
- Travaux de peinture : 1000 lux
- Travaux d'électronique : 600 lux
- Travaux de bureau : 300 lux
- Zones de manutention : 300 lux
- Allées de circulation: 100 lux (valeur minimale règlementaire : 40 lux)

Pour quantifier l'éclairage, on utilise 3 autres unités :

► Le flux lumineux : il représente la quantité de lumière émise par la source. Il s'exprime en lumens.

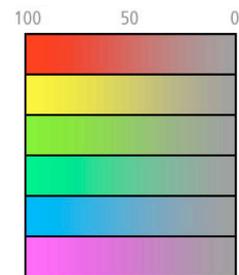


► La luminance : elle représente la quantité de lumière réfléchie vers l'œil par la surface éclairée.



► L'indice de rendu des couleurs : c'est la capacité d'une source de lumière à représenter la couleur d'un objet.

Cet indice est de 100% lorsque l'objet éclairé a un très bon rendu des couleurs (similaire à un éclairage par la lumière du soleil). L'indice baisse si le rendu des couleurs est mauvais et la lumière de moins bonne qualité.



Source : www.energie-environnement.ch